

quelques restrictions qui pouvaient nous laisser une lueur d'espoir.

Je cite également les principaux passages de cette lettre.

« Il est vrai que nous ne connaissons pas, jusqu'à présent, de monnaie d'or offrant à la fois les têtes de Commode et de Crispine. Il est vrai encore qu'il existe une monnaie fausse à ce double type, mais comme la réunion des têtes des empereurs et des impératrices sur la monnaie est un fait ordinaire, il n'y a aucune raison pour qu'une pièce authentique de Crispine et Commode ne puisse exister. On a vu des pièces de bronze avec les têtes de ces deux personnages.

« Il est vrai aussi qu'une pièce fabriquée par un faussaire, il y a cinquante ans, cent ans ou deux cents ans, peut avoir été perdue tout aussi bien qu'une bonne. On trouve de temps à autre, dans les fouilles, des monnaies qui sont évidemment fausses, dont les coins, plus ou moins modernes, sont connus.

.
« Il faudrait voir la pièce ; si elle est bonne, elle vaudrait bien quatre ou cinq cents francs. Il y a donc intérêt à l'examiner scrupuleusement. »

De son côté, M. le curé de Cogny, depuis longtemps en rapport avec M. le baron d'Ailly, qui possède un des plus beaux cabinets de la province, et joint aux goûts de collectionneur des connaissances approfondies en numismatique, lui adressa une demande pareille et en reçut une réponse identique à celle de M. de Longperrier. Il demandait à voir la médaille, elle lui fut envoyée, et quelque temps après il lui annonça que, par son entremise, le Gouvernement en faisait l'acquisition pour la somme de 800 francs.

Voilà donc un fait acquis à la science (je ne suis que narrateur et non appréciateur à quelque point de vue que ce soit), M. Martin-Daussigny avait raison, la médaille de Commode